Les Lettres, Réclamations, Correspondances, etc., doivent être adressées

# POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

### MONTREAL, VENDREDI 4 JUILLET 1851.

No. 80.

MANDEMENT

POUR ANNONCER LA CELEBRATION

Dυ

### PREMIER CONCILE

De la Province Ecclesiastique de Quebec.

PIERRE-FLAVIEN TURGEON, par la miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint Siege Apostolique, Archevêque de Quebec, etc., etc.

Atous les Curés, Missionnaires, Vicaires et au tris Prêtres, et à tous les Fidèles du diocèse. Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Un des plus beaux triomphes de l'église. Nos TRES CHERS FRERES, dans ces jours d'agitation et de trouble, e'est la liberté qui lui a été rendue dans presque tous les pays du monde de reprendre la célébration de ses con-

Après de longues années de combats et d'oppression, entin Dien a daigné regarder son affliction, et préter l'oreille à ses gemisse ments. Les noirs complots de ses ennemis ont été dissipés ; les puissants qui la retenaient captive ont été renverses : ses chaines ont été brisées : et à la suite de cette épousantable tempéte qui a tourmenté tous les peu ples, ébranlé les empires jusque dans leurs fondements, emporté les trônes, le monde étenné l'a vue encore une fois libre et victorieuse. C'est là la morveille que le Seigneur a faire en nos jours, sujet de notre admiration et de notre étéraelle reconnaissance. A Do mina factum est asud et est mirabile in oculis nostržs (Ps. CXVII. 23).

Amsi délivree de la main de ses ennemis. par le bras du Tout-Puissant, l'Eglise pourra donc désormais travailler, sans obstacle, à reparer les maux qu'ils lui on faits, et poursuivre en liberte, sa divine mission de lumière, de régénération et de saint sur la terre. Ses pasteurs, marchant sur les traces de leurs saints prédecesseurs, pourront encore se communiquer leurs pensees, s'entendre sur les grands intérêts de la religion, et se concerter sur les moyens d'assurer son triomphe.

Voilà aussi, N. T. C. F., le premier usage qu'elle a fait de sa liberté : vollà l'admirable spectacle qu'elle offre aujourd'hoi aux augos et aux hommes. On voit partout les évêques. anmés d'un saint zèle, se nûter de sortir de cet isotement déplorable où ils gémissaient depais si longtemps; on les voit, obéissant à la voix de leurs chefs, s'assembler de toutes parts, pour célébrer ces conciles, si hautement recommandes dans l'évangule, et travailler aissi de concert, avec l'assistance de Jésus-Christ, et sons l'inspiration de son esprit, au salut des pemples qui leur sont contiés.

Car Jesus-Christ a dit à ses apôtres : " Lors. tes en son nom, qu'il a promis aux pasteurs de se trouver au milieu d'eux, pour les assis diocèse. ter d'une manière toute particulière.

des conciles! Et quelle confiance elle doit inspirer dans les décisions de ces saintes assemlui-même!

libles, crurent cependant devoir s'assembler plus d'une fois pour juger les différends qui s'élevaient parmi les premiers fidèles, tonchant la loi de Dien, tant ils étaient persuadés que tel était l'ordre établigar leur divin maître; et plems de confiance en sa promesse, il n'hésitèrent pas à donner, comme émanées du St. Esprit même, les décisions de leurs conciles, qui ont servi de modèle à tous ceux que l'on a celebrés depuis. "C'est ainsi, dirent-ils, c'est ainsi qu'il a été décide par le St. sancto et nobis.

Delà la pratique constante des Evêques, successe, rs des apôtres, dans to s les siècles, de se réunir en conciles, pour juger les questions de religion. Delà cette soumission profonde avec les exhorteront aussi à invoquer les saints pales décisions de ces concites, comme autant de ce diocèse. d'oracles du St. Esprit.

Et quels avantages l'ég'ise n'a-t-elle pas phè des portes de l'enfer. C'est par l'organe tes, éclairei et declaré plus solennellement la vérité, et affermi la foi de ses enfants. C'est dans ses conciles qu'elle a tracé pour ses ministres, comme pour les fidèles de tons les états, ces règles si admirables de discipline et ces lois si sages, qui, en prescrivant aux uns et aux autres des moyens sûrs d'arriver à la perfec-

Aussi quelle importance elle attache aux conciles! Avec quel som elle en prescrit la celebration dans toutes ses provinces! Aver quel zèle les saints évêques s'y sont portés dans tous les temps! Avec quelle ardeur et quel empressement ils recommencent à les célébrer. dans tous les lieux où l'injustice des hommes en avait suspendu le cours!

En présenze de ces grands exemples pour-rions-nous, N. T. C. F., demeurer oisifs? Pourrions-nous négliger un si puissant moyen d'assurer le salut des âmes qui nons sont contices 1.... Non, la petite église du Canada qui toute jeune qu'elle est encore, a cependant le bonheur de posséder plusieurs évêques, et d'étre érigée en prevince ecclés astique, avait droit de compter sur notre zele, et ne devait point être privee des bienlaits que ne manque atmais de procurer un concile provincial. Et ses besoins, et l'intérêt que nous portons à l'avancement de la religion dans notre patrie, autant que l'exemple de nos confrères dans les autres parties du monde, et les injonctions de l'eglise nous faisaient on Jevoir de le célebrer aussitôt que les circonstances nous le permettraient.

C'est pourquoi, du moment où nous avens eu pris possession du siège de cette métropole, que deux on trois d'entre vous seront assem- nous nous sommes fait un devoir de convoblés en non-nom, je scrai tà an milieu d'eux." ( quer nos dignes suffragants pour la célebration Uli sunt duo vet tres congregati in nomine d'un concile, qui sera le premier de la province meo, ibi sum, in medio corum (Math. XVIII, ecclésiastique de Québec; et nous sommes 20). Ainsi c'est le fils de Dien lui-même qui heureux de vous aunoncer que l'ouverture s'en a appris à son église à célébrer des conciles ; fera, dans notre cathédrale, le 15 du mois et c'est sortont dans ces saintes réunions, fai d'Août prochain, jour propre de la fête de l'Assomption de la Ste. Vierge, patronne de notre

En conséquence nous vous conjurons au Quelle consolante promesse, N. T. C. F. I nom de N. S. J. C., et nous vous enjoignous Quelle divine autorité elle donne aux décrets d'unir vos prières et vos bonnes œuvres aux nôtres, pour obtenir du Père des misericordes, blées, où Jesus-Christ, a promis de présider nous avons besoin pour nous acquitter digue-Aussi voyons nous que les apôtres qui, rem- de cette œuvre importante, afin qu'éclairé des le second article, jusqu'au 6 Juin, jour auquel monde! Honneur à la magnanimité du soldat terrain destiné aux offices d'une grande mai-

nous puissions discerner ce qui est le plus utile pour la gloire de Dien, l'honneur de l'église, et le salut éternel de vos âmes.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnous ce qui soit :

1º. Les trois dimanches qui précèderont l'onverture du concile, on l'annoncera au prône, tant dans notre cathédrale que dans les eglises soit paroissiales, soit succursales, et dans les chapelles des communautés religien-Esprit et par nous." Visum est enim spiritui ses. Les pasteurs, en faisant cette annouce, auront soin d'exiter les fidèles à la dévotion. à la prière, à la pratique des œuvres de charité et de mortification, à la fréquentation des sacrements de pénitence et d'eucharistie : ils laquelle les vrais chrétiens ont toujours recul trons de cette province, et en particulier ceux

2 A l'issue de l'office du matin de ces trois dimanches, on fera, hors de l'église, si les retirés de ces saintes assen blées ? C'est par circonstances le permettent, sinon, dans l'églises conciles qu'elle a anathématisé toutes les se, une procession pendant laquelle on chancreeurs fondroyé toutes les hérésies, et triom-tera : le premier dimanche, les litanies des saints, sans les versets ni les oraisons ; le sede ses conciles qu'elle a dissipé tous les don- cond dimadche, celle de la Ste. Vierge, avec le verset et l'oraison, et le troisième, celles du S. Nom de Jésus, aussi avec le verset et l'oraison. Lorsque ces litanies ne pourront être chantées, le célébrant les récitera à genoux, an pied de l'autel, d'une voix intelligible, afinque le peuple puisse y répondre. Dans notre cathédrale, à la place de ces litanies, qui seront | tion chrétienne, les conduisent infailliblement | chantees, les jours ci-après désignés, on récitera cinq Pater et cinq Ave.

3° Depuis le 27 juillet jusqu'au jour de la publication des décret- du concile inclusivement, les prêtres ajouteront aux oraisons de la m. sse la collecte du St. Esprit, en se conformant à la subrique concernant l'oraison prescrite par l'évêque.

4° Les trois jours qui précèderont immédiatement l'ouverture du concile, il y aura. dans notre cathédrale, exposition solennelle du S. Sacrement, avec prières des 40 heures; et on y fera la procession en la manière oilessus indiquée pour les autres églises.

5 > Enfin, le jeudi, 14 d'août, veille de l'ouverture du roncile, sera un jour de jeûne, que nous exhortons tous les fidèles de notre diocese à observer religieusement.

Sera le présent mandemont lu ct publié au prône de toutes les églises paroissiales, succursales et conventuelles, ainsi qu'en chapitre dans tontes les maisons religieuses, le premier limanche après sa réception.

Donné à Québre, sous notre seing, le scean de nos armes et le contreseing de notre secrétaire, le vingt-quatre jain mil huit cent cinquante-un.

† P. F. ARCHEV. DE QUEBEC. Par Monseigneur, EDMOND LANGEVIN. Pire. Secrétaire.

[Si les lecteurs veulent bien se reporter à notre feuille du 10 Juin dernier, il se rappeltroduit quelques-unes des améliorations demandées par M. Walpole, se compose de trois consente à rendre l'Evêque criminel à la li- Newman a écrit au Chronicle : articles, plus le préambule. Dans notre numéro du 24 Juin nous rapportâmes que le predu Dieu de toute consolation, les secours dont uner article avait eté voté, dans la Séance le coupable soit déporté pour tout le temps de ratoire de Saint-Philippe de Néri, dont je suis des Communes du 30 Mai, par 244 voix contre ment de notre devoir, dans l'accomplissement | 62 - Les débats se sont depuis poursuivis, sur | bien lâcher son prisonnier..., dans l'autre ont été construites en vue d'économiser le plis du St. Esprit, étaient par là même infait- lumières du St. Esprit, et sontenn par sa grâce, la discussion fut remise à quinzaine. Voici le anglais!

résumé des procédés, tel que donné par un de nosjournaux d'Europe :- ]

Rendons de nouveiles actions de grâce aux représentants de l'Irlande dans la Chambre de-Communes: la suite de la discussion du bill contre la liberté de l'Eglise a été ajournée à quinze jours!

La résistance que les Irlandais opposent à la marche du projet de loi a arraché au Ministère la concession de cet ajournament. C'est un bien petitsuccès pour les catholiques ; mais enfin les membres de la Chambre auxquels il est dû n'en meritent pas moins notre reconnaissance. Ils font tout ce qu'ils peuvent, et ils obtiennent plus que nous n'osions espérer.

Une minorité de cinquante à soixante memne peut songer à obtenir qu'on l'améliore; els bien! elle se jette à travers sen chemin et lui sascite des obstacles qui à chaque pas l'irritent. ralentissent sa marche et lui laisseront à peine le temps d'arriver au terme avant la fin de la session.

La dernière séance (6 jain), consacrée à la discussion de ce bill, ressemble fort aux precédentes. Diversamendements à l'article second du projet out été discutés et rejetés ;mais enfinla séance a été remplie et le débat ajourné à quinzaine, sans que l'article ait été adopté. Le résultat ne pouvait être mei leur.

Le Ministère tient à conserver son bill tel qu'il a été présenté à la Chambre dans sa troisième édition. Il se contente des ressources qu'il offre et il repousse également les modifications destinées al'adouzir on à l'aggraver. Au nombre des amendements rejetés dans la séance do 6, ceux du color el Sibthorp méritent une mention honorable.

Les colonels se distinguent entre leurs collègnes depuis le commencement de cette discussion. On comprend que dans un pays où les ministres tranchent, avec l'assistance du conseil de la Reine, les questions de doctrine, où le président laïque d'un tribunal peut donner charge d'âmes à un pasteur, on comprend. dis-je, que les militaires puissent avoir aussi quelque désir d'intervenir dans la solution d'une question religieuse.

On se so vieut qu'un certain colonel Thompministre déhomnaire, n'ait mas demandé par la voie des armes raison à Pie IX de Pérantine ment des évêchés catholiques. Le colonel Sibthorp se montre digne de son compagnon d'armes. Sans porter la guerre sur les côtes d'Italie, il se contenterait de certaines mesures destinées à purger le pays de ses ennemis in-

Le projet de loi condamne les Evêques camille cinq cents francs. "Qu'es ce que ceia!" s'écrie le brave colonel Sibthorp; " c'est à peiberté? Loin de là ; ce généreux et brave | "La muison à laquelle il est fuit allusion est

La Chambre n'est pas entrée dans les vues du colonel; elle préfère une persécution moins franche; mais les propositions de M. Sibthorp n'en sont pas moins fort intéressant s'à connaire comme spécimens des sentimens qui animent un grand nombre de protestants anglais, grands partisens de la liberté de consrience après l'extinction de la vie naturelle.

M. SPOONER DANS LA CHAMBRE DES COMMUNES.

[Tout récemment, un correspondant écrivait, de Northampton, an Tablet de Dublin: que les " Awful Disclosures " de Maria Monk étaient réimprimées à des milliers de milliers d'exemplaires, et que le nombre des dupes de ces sales calomnies contre les religieus set les bres ne saurait faire rejeter une mesure ; elle prêtres de Montréal, se comptaient par millions .- Ce fait nous révèle, sans donte, un fanatisme bien aveugle d'une part, et de l'autre, à quels déshonnêtes moyens de succès le proséytisme protestant a quelque fois recours .-Mais on a peine à revenir de son étonnement, mund on voit une Maria Monk en costume de Représentant. débiter et fitire croire ses audaciuses impostures jusque dans la Chan bre des Communes. Parcourez, lecteurs. l'extrait suivant d'un journal Parisien et admirez comme de stupides dupes penvent se trouver même an premier degré de l'échelle sociale:1

Nous devous consacrer quelques lignes à un incident qui a cause une vive émotion dans la dernière scance de la Chambre des Communes. Il ne s'agit de rien moins que de couvents, de sonterrains, de cellules, d'oubliettes, de nous ne savons-quels-antres-mysté-

C'est à M. Spooner que revient l'honneur de cette découverte. L'honorable membre, on se le rappelle, était parrain du bill de M. Lucy, relatif aux convents de femmes.

Dans un discours prononce en faveur do cette mesure, destinée à empêcher la détention forcée desjennes personnes qui s'échappent des couvents. M Spooner révéla, entre autres my-tères, que l'on a élevé à Birmingham une maison religiouse dont la construction devrait éveiller la sollicitude du Gouvernement. Il parait qu'au dessous decette maison, l'architecte creuse des cellules dont la profondeur son a exprimé le regret que lord. Palmerston, répand l'éponyante parmi-les populations d'alentour. M. Spooner craignait sérieusement gham, qui, avec le temps, content le Birmind'être je les dans ces oubliettes ou in pace pour ne plus revoir la lumière du jour.

Un juste sentiment d'horreur accuellit ces paroles. Une enquête était commandée par l'intérêt public. L'Inquisition était-elle arrivée à la suite du Cardinal Wiseman et s'étholiques qui oseront dire ce qu'ils sont à deux tait-elle mise à l'œuvre en creusant des cachots pour ses victimes?

La lumière ne tarda pas à se faire. Lo 'ne une goutte d'eau dans l'Ocean. Pie IX paie- lendemain de la dénonciation, une lettre pu-" ra facilement toutes les amendes auxquelles bliée par le Morning-Chronicle vint apprendre " ses Evêques seront condamnés. Qu'est-ce que la l'Angleterre épouvantee que la maison dé-" deux mille cinq cents francs pour le trésor noncée était destinée à recevoir des oratoriens " pontifical !" En conséquence, le colon-1 Sib- anglais, dont le Rév. P. Newman est supéthorp propose que le minimum de la peine soit frieur. Or, le cétèbre disciple de saint Philippe de douze mille cinq cents francs, et que le con- de Neri, quoique catholique, n'inspire de lerleront que le projet actuel de loi penale, tel damné soit mis en prison jusqu'à l'entier paie- reur à personne en Angleterre, et lord John que le ministère le propose après y avoir in- ment de cette somme. Luis, enfin, la somme Russell Ini-même a, pour sa personne et son une fois payée, croit-on que le colonel Sibthorp talent, la plus grande considération. Le P.

> militaire désire, le fisc une fois satisfait, que celle que je bâtis pour la Congrégation de l'Osa vic naturelle (textuel). Le colonel veut superiour. Les caves dont parle M. Spooner

FIGORELE DE

# LE MONTAGNARD

## DEUX REPUBLIQUES

1793.—1848.

(Premiere partie, 1793.) (Suite.)

C'était l'heure fatale, celle où l'on venait chercher les prisonniers qui devaient comparaitie devant le tribunal révolutionunire. c'est-à-dire qui devaient marcher à l'echa-

Un commissaire entra, avec lui des greffiers du tribunal. Dervière ces personnages se tenaient trois guichetiers. On voyait des municipaux à travers la porte entr'ouverte et l'on entendait le bruit des crosses de fusils sur les dalles du corridor.

Chaenn se leva. Le greffier passa au commissuire une seuille de papier grissonnée sur les deux côtés et commença l'appel nominal. Jeanne et Anaïs étaient à côté l'une de Pantre, comme deux sœurs, comme deux anges; leurs figures pâles et leurs longs cheveux blonds leur donnaient l'aspect de deux blanches apparitions, qui seraient descendues du gramme d'un divertissement. ciel pour consoler les prisonniers; leurs mains

et leurs âmes étaient comme leurs mains. M. Dupuis placé derrière elles les convait toutes deux de son regard paternel. Ses yeux, dont le regard était tremblant allait des deux jennes filles an commissaire et vice ver-

Cependant l'appel continueit.

A chaque nom prononce, celui que ce nom désignait quittait sa place et allait se ranger devant la porte, deraière les guichetiers. Le silence qui précédait et suivait chaque nom était à la fois solennel et terrible. Tous les visages avaient une calme pâleur. Chacun attendait avec immobilité, ne craignant pas d'être nommé et ayant fait depuis longtemps l'abandon de sa vie. Certes celui qui fin entré sans être initie au mystère de cet horrible scene, n'ent jamuis cru que c'était la mort qui venant ainsi faire sa part, et que ceux qui s'eloignaient, les visages souriants, en tendant la main à un ami d'un jour, marchaient à l'immelation. Seulement ceux qui restaient se rapprochaient les uns des autres, comne pour se eacher le vide qui se fainsit autom

Quelques uns levaient les yeux au ciel, voi là tout; mais pas un mot, pas un adieu, pas une larme, l'habitude de souss'ir rend les

De minute en minute la voix rude et brève du commissaire continuait son funcbre appel, aussi froidement que s'il eut eu à lire le pro-

trine du pauvre Dupuis se dilatait, et dans conc a son tour. ses yeux passait un rayon de reconnaissance envers Dieu. A mesure que le nombre des victimes venait diminuer le nombre des prisonniers, les deux jeunes filles, par un sentiment instinctif, se serraient plus près encore l'une de l'autre. Déjà les deux joneurs avaient laissé leur partie inachevée. Le jeune homme si triste les avait suivis en murmurant tout bas:" C'est monter vers le ciel, mais ce n'est pas mourir."

passaient.

Est-ce tout? dit celui qui avait achevé de ire la fenille de papier.

Non, répondit le greffier, voici la liste supolémentaire. Partieu! réplique le commissaire en riant;

ux derniers les bons ou plutôt le bonnes. Dupais sentit un long frissonnement dans tout son corps.

Les deux jeunes filles se regardèrent. Cette atroce plaisanterie avait des échos dans tous les cœurs. La citoyenne Savernay! dit la voix du

commissaire au milieu du silence. Dopuis fit un bond, et passa sa main qui 'remblait affreusement sur l'épaule de la jeu-

Ce n'est pas possible... dit-il. Jeanne détacha sa main de celle d'Anaïs,

et entourant son con de ses deux bras : Adien, Anaïs, lui dit-elle d'une voix donce

étaient enlacées, et l'on sentait que leurs cœurs de Jeanne-retentissait dans le silenc, la poi-tie la première, aujourd'hui c'est-moi; cha-Et comme Anaïs pleurait, elle lui baisa les

veux. Puis elle se retourna vers Gracchus et l'embrassa comme una fille embrasse son

père: Si vous restez, vous, murmura-t-elle bien bas, vous direz à Georges que je l'aime et que je remercia Dien.

Comment !... si je reste !... exclama Gracchus, mais non certainement je ne resterai Le jeune militaire, la belle comtesse, tous y pas.... Nous sommes venus ensemble, nous devous partir ensemble.

Eh! bien! Jeanne De Savernay, tépéta rudement le commissaire qui s'impatientait, astu bientôt fini d'embrasser à droite et à ganche?

Dopuis la tennit toujours dans ses bras: Mais quand je vous dis que ce n'est pas possible... répéta-t-il d'une voix déchirante... Non!.. non!.... cela ne se peut pas.... ce n'est qu'après demain.

Et il levait les yeux au ciel comme pour l'appeler à son secours. Un des guichetiers s'était avancé et avait

pris Jeanne par le bras. Dupuis voulut l'arracher des mains du guichetier:

C'est mon enfant !.. cria-t-il, mon enfant .... Est-ce que vous n'allez pas me prendre aussi?] Jeanne !... Jeanne !... Emmenez moi done! charge du reste. bourreaux !...

Sois tranquille, dit le commissaire; si ton Chaque fois qu'un nom qui n'était pas celui et résignée; au couvent, c'est toi qui est par- nom est sur la liste, on ne te laissera pas ici. L'appel était terminé.

Le guichetier avait brutalement arraché Mile. De Savernay des bras du panyre Durnis: Anaïs Préville! continua le commissaire.

La jeune fille s'élança d'un bond vers sa compagne: Me voilà, Jeanne! lui dit elle, me voilà la

Et leurs mains s'enlacèrent de nouveau comme elles l'étaient quelques instans aupa-

Dupuis se tenait la tête dans ses deux mams. Pauvre homme, il ne pensait plus à

François Verneuil, ex-duc! dit le commis-

Chaenn se regarda. C'était le vieillard mi était mort la veille.

Gracchus releva brusquement la tête.

C'est moi!.. dit il. Et traversant la salle aussi vite qu'il le put,

l alla se placer à côté de Jeanne. Tous se turent, car tous avaient compris. Oh! non... je ne venx pas!.. dit Jeanne.

e ne veux pas!... Monsieur le com.... Le brave homme lui mit la main sur la bonche.

Silence, enfant, silence !.. No sais-tu pas que Mme. Dopuis m'attend ? Ah ! bah ! ajontu-t-il en prenant à la fois les mains des deux jeunes filles , c'est un moment à passer...' un pen dur, jeme dis pas; et puis après, Dieu se

Le commissaire appela encore trois autres nom ; ensuite il rendit la liste au gretfier.